



Lettre d'information N° 6

26 janvier 2021

Informations aux éleveurs d'ovins-bovins-caprins

Bonjour,

Les dispositions sanitaires actuelles liées à la COVID19 ne permettent pas la tenue d'une réunion d'information, habituellement organisée en janvier à Confolens.

Aussi vous trouverez **en pièce jointe** des informations sur :

- la télédéclaration des demandes d'aides animales PAC 2021 aux ovins-caprins-bovins : **Télédeclarez avant le 1er février 2021**
- les aides 2020
- le bilan des contrôles animaux PAC 2020

→ **TELEPAC**



Vous en souhaitant bonne réception

Très cordialement

Le chef du service de l'économie agricole et rurale,

Patrick BARNET

***Pour un meilleur service, vous pouvez nous joindre tous les jours de 9 h à 12 h directement sur le standard de l'unité aides directes, MAEC et Bio:
05-17-17-39-39***

Retrouvez toute nos lettres d'information sur le [site internet des services de l'Etat en Charente](#)